



LE PULVÉRISATEUR : POINT CLÉ DE L'OPTIMISATION DES DOSES

Yves HEINZLE

Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) - DAVAYÉ
yves.heinzle@ifvfrance.com

Diverses pistes sont explorées pour atteindre, avec les fongicides, cet objectif.

L'unité IFV de Davayé partage l'avis de nos collègues suisses quant au caractère déterminant du pulvérisateur pour adopter une éventuelle réduction des doses. La modulation des doses est uniquement envisageable avec les appareils assurant une répartition homogène de la pulvérisation. Il s'agit des pulvérisateurs traitant de manière identique face par face de chaque rang de vigne.

Par ailleurs, dans la période allant jusqu'à fin floraison une adaptation de la dose au développement de la végétation paraît justifiée. Il est cohérent de travailler à concentration constante et de faire évoluer le volume de bouillie. Cela paraît sans risque uniquement avec les appareils permettant d'adapter le nombre de diffuseurs à la hauteur de la végétation.

En matière de modulation de la dose, l'unité IFV explore une piste uniquement liée au matériel. Elle part de l'idée d'adapter la dose, même en pleine végétation, aux capacités du matériel à localiser le maximum de bouillie sur la cible. En effet, nos évaluations de matériels récents assurant une bonne précision d'application ont montré que ces pulvérisateurs permettaient, par rapport à la génération précédente, d'augmenter la fraction de bouillie efficace et de réduire significativement la fraction de bouillie gaspillée. Cette fraction de bouillie habituellement perdue n'est donc plus à mettre dans le réservoir.

L'étude a démarré en 2004 en collaboration avec le service viticole de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire. Le protocole consiste à appliquer durant toute la campagne un programme complet de traitements contre le mildiou et l'oïdium. L'expérimentation comporte deux modalités matériel d'application dans le cadre d'un traitement face par face : une rampe pneumatique avec diffuseurs dans l'interligne et une rampe pneumatique traitant par le dessus. A chaque intervention les deux matériels appliquent plusieurs doses de produits : la dose homologuée et une ou plusieurs doses réduites. Les résultats obtenus démontrent que l'idée de départ est réaliste et qu'une réduction des doses apparaît possible. Le taux pourrait être modulé en fonction de la configuration du matériel. Les travaux en cours ont pour objectif d'affiner les connaissances en intégrant deux autres paramètres qui interfèrent avec le matériel : la vigueur de la vigne et le type de fongicides.

La réduction des doses de produits phytosanitaires utilisées est un enjeu très important pour la viticulture. Il faut être conscient que sa mise en pratique peut comporter une prise de risque au niveau de l'efficacité.

Une interrogation complémentaire concerne un autre risque, celui d'augmenter les phénomènes de résistance. La réponse des différents types de fongicides ne sera peut être pas la même.

Précisons que la mise en pratique de la réduction des doses est de l'unique et entière responsabilité de l'utilisateur. L'application des doses réduites ne doit pas être approximative. Les traitements doivent être effectués dans de bonnes conditions techniques et climatiques.